

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP - 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
06 Groupements de collectivités

Numéro SIRET : 20009320100032
Poste comptable : le Trésorier de la MEL

Budget primitif **relatif à l'exercice 2026**

Budget annexe : Budget Transports

Instruction budgétaire et comptable M.43(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	37
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	38
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	39
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	41

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	47
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	48
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	537 431 357,02	537 431 357,02
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		537 431 357,02	537 431 357,02

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	542 224 914,95	542 224 914,95
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		542 224 914,95	542 224 914,95

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 079 656 271,97	1 079 656 271,97
----------------------------	-------------------------	-------------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	398 088 113,50	0,00	419 906 853,00	419 906 853,00	419 906 853,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 600 908,00	0,00	5 227 335,00	5 227 335,00	5 227 335,00
014	Atténuations de produits	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 471 644,00	0,00	13 122 677,00	13 122 677,00	13 122 677,00
Total des dépenses de gestion des services		414 280 665,50	0,00	438 376 865,00	438 376 865,00	438 376 865,00
66	Charges financières	9 747 701,00	0,00	15 339 242,02	15 339 242,02	15 339 242,02
67	Charges spécifiques	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		424 038 366,50	0,00	453 726 107,02	453 726 107,02	453 726 107,02
023	Virement à la section d'investissement (6)	30 000 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	76 618 105,00		83 705 250,00	83 705 250,00	83 705 250,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		106 618 105,00		83 705 250,00	83 705 250,00	83 705 250,00
TOTAL		530 656 471,50	0,00	537 431 357,02	537 431 357,02	537 431 357,02

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	537 431 357,02
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	109 850 884,00	0,00	117 782 508,00	117 782 508,00	117 782 508,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	312 258 000,00	0,00	316 149 000,00	316 149 000,00	316 149 000,00
74	Subventions d'exploitation	69 998 711,50	0,00	92 454 547,02	92 454 547,02	92 454 547,02
75	Autres produits de gestion courante	33 465 647,00	0,00	5 300 302,00	5 300 302,00	5 300 302,00
Total des recettes de gestion des services		525 573 242,50	0,00	531 686 357,02	531 686 357,02	531 686 357,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		525 573 242,50	0,00	531 686 357,02	531 686 357,02	531 686 357,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 083 229,00		5 745 000,00	5 745 000,00	5 745 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 083 229,00		5 745 000,00	5 745 000,00	5 745 000,00
TOTAL		530 656 471,50	0,00	537 431 357,02	537 431 357,02	537 431 357,02

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	537 431 357,02
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	77 960 250,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	33 868 074,00	0,00	27 318 554,95	27 318 554,95	27 318 554,95
21	Immobilisations corporelles	31 820 230,00	0,00	7 879 627,00	7 879 627,00	7 879 627,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	281 562 328,00	0,00	230 028 733,00	230 028 733,00	230 028 733,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	347 250 632,00	0,00	265 226 914,95	265 226 914,95	265 226 914,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	76 080 000,00	0,00	86 220 000,00	86 220 000,00	86 220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	76 080 000,00	0,00	86 220 000,00	86 220 000,00	86 220 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	226 800,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	423 557 432,00	0,00	351 479 914,95	351 479 914,95	351 479 914,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 083 229,00		5 745 000,00	5 745 000,00	5 745 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	41 500 000,00		185 000 000,00	185 000 000,00	185 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	46 583 229,00		190 745 000,00	190 745 000,00	190 745 000,00
	TOTAL	470 140 661,00	0,00	542 224 914,95	542 224 914,95	542 224 914,95

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	542 224 914,95
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	10 518 386,00	0,00	12 799 712,00	12 799 712,00	12 799 712,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	311 504 170,00	0,00	260 719 952,95	260 719 952,95	260 719 952,95
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	322 022 556,00	0,00	273 519 664,95	273 519 664,95	273 519 664,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		322 022 556,00	0,00	273 519 664,95	273 519 664,95	273 519 664,95
021	Virement de la section d'exploitation (4)	30 000 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	76 618 105,00		83 705 250,00	83 705 250,00	83 705 250,00
041	Opérations patrimoniales (4)	41 500 000,00		185 000 000,00	185 000 000,00	185 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		148 118 105,00		268 705 250,00	268 705 250,00	268 705 250,00
TOTAL		470 140 661,00	0,00	542 224 914,95	542 224 914,95	542 224 914,95

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	542 224 914,95
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

77 960 250,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	419 906 853,00		419 906 853,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 227 335,00		5 227 335,00
014	Atténuations de produits	120 000,00		120 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 122 677,00		13 122 677,00
66	Charges financières	15 339 242,02	0,00	15 339 242,02
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	83 705 250,00	83 705 250,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		453 726 107,02	83 705 250,00	537 431 357,02

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	537 431 357,02
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	5 745 000,00	5 745 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	86 220 000,00	50 000 000,00	136 220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	27 318 554,95	0,00	27 318 554,95
21	Immobilisations corporelles (6)	7 879 627,00	10 000 000,00	17 879 627,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	230 028 733,00	125 000 000,00	355 028 733,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	33 000,00	0,00	33 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		351 479 914,95	190 745 000,00	542 224 914,95

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	542 224 914,95
---	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	117 782 508,00		117 782 508,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	316 149 000,00		316 149 000,00
74	Subventions d'exploitation	92 454 547,02		92 454 547,02
75	Autres produits de gestion courante	5 300 302,00		5 300 302,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		531 686 357,02	5 745 000,00	537 431 357,02

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	537 431 357,02
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	12 799 712,00	0,00	12 799 712,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	260 719 952,95	50 000 000,00	310 719 952,95
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	30 000 000,00	30 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	105 000 000,00	105 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		83 705 250,00	83 705 250,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		273 519 664,95	268 705 250,00	542 224 914,95

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	542 224 914,95
---	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	398 088 113,50	419 906 853,00	419 906 853,00
611	Sous-traitance générale	383 163 087,00	404 651 795,00	404 651 795,00
6135	Locations mobilières	105 391,00	52 964,00	52 964,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	6 500,00	6 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	21 361,00	10 659,00	10 659,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 210 838,00	1 780 000,00	1 780 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6156	Maintenance	780,00	2 500,00	2 500,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	50 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	15 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	3 316 953,00	2 167 508,00	2 167 508,00
618	Divers	54 162,00	30 000,00	30 000,00
6226	Honoraires	135 650,00	75 000,00	75 000,00
6228	Divers	0,00	6 768,00	6 768,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	8 500,00	7 500,00	7 500,00
6257	Réceptions	5 006,00	16 627,09	16 627,09
6281	Concours divers (cotisations)	239 350,00	238 350,00	238 350,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	928 584,00	941 513,00	941 513,00
6288	Autres	595 422,50	951 512,91	951 512,91
63512	Taxes foncières	7 090 029,00	8 814 656,00	8 814 656,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 600 908,00	5 227 335,00	5 227 335,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 041 719,00	1 057 345,00	1 057 345,00
6331	Versement de mobilité	46 011,00	43 230,00	43 230,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 496,00	10 807,00	10 807,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 276,00	23 769,00	23 769,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 914,00	6 484,00	6 484,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 397 344,00	2 107 535,00	2 107 535,00
6413	Primes et gratifications	957 149,00	934 940,00	934 940,00
6415	Supplément familial	35 703,00	33 154,00	33 154,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	280 914,00	265 329,00	265 329,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	657 156,00	600 211,00	600 211,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	7 647,00	7 072,00	7 072,00
6471	Prestations directes	100 000,00	106 935,00	106 935,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	19 899,00	20 000,00	20 000,00
648	Autres charges de personnel	13 680,00	10 524,00	10 524,00
014	Atténuations de produits (7)	120 000,00	120 000,00	120 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	120 000,00	120 000,00	120 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 471 644,00	13 122 677,00	13 122 677,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	10 111 634,00	12 502 667,00	12 502 667,00
6585	Intérêts moratoires	40 000,00	300 000,00	300 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	320 010,00	320 010,00	320 010,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		414 280 665,50	438 376 865,00	438 376 865,00
66	Charges financières (b) (8)	9 747 701,00	15 339 242,02	15 339 242,02
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 900 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-252 299,00	239 242,02	239 242,02
6688	Autre	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
67	Charges spécifiques (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		424 038 366,50	453 726 107,02	453 726 107,02
023	Virement à la section d'investissement	30 000 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	76 618 105,00	83 705 250,00	83 705 250,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	76 618 105,00	83 705 250,00	83 705 250,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		106 618 105,00	83 705 250,00	83 705 250,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		106 618 105,00	83 705 250,00	83 705 250,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		530 656 471,50	537 431 357,02	537 431 357,02

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	537 431 357,02
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 955 419,26
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 716 177,24
= Différence ICNE N – ICNE N-1	239 242,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	109 850 884,00	117 782 508,00	117 782 508,00
7061	Transport de voyageur	105 268 004,00	111 535 184,00	111 535 184,00
7083	Locations diverses	637 880,00	386 084,00	386 084,00
7088	Autres produits activités annexes	3 945 000,00	5 861 240,00	5 861 240,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	312 258 000,00	316 149 000,00	316 149 000,00
734	Versement de mobilité	312 258 000,00	316 149 000,00	316 149 000,00
74	Subventions d'exploitation	69 998 711,50	92 454 547,02	92 454 547,02
748	Des tiers	69 998 711,50	92 454 547,02	92 454 547,02
75	Autres produits de gestion courante	33 465 647,00	5 300 302,00	5 300 302,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.ver.s.transport	1 324 000,00	1 324 000,00	1 324 000,00
7585	Débits et pénalités perçus	30 000 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	2 141 647,00	3 976 302,00	3 976 302,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		525 573 242,50	531 686 357,02	531 686 357,02
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		525 573 242,50	531 686 357,02	531 686 357,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	5 083 229,00	5 745 000,00	5 745 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résultat	5 083 229,00	5 745 000,00	5 745 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 083 229,00	5 745 000,00	5 745 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		530 656 471,50	537 431 357,02	537 431 357,02

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	537 431 357,02
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	33 868 074,00	27 318 554,95	27 318 554,95
2031	Frais d'études	23 738 074,00	27 253 554,95	27 253 554,95
2032	Frais de recherche et de développement	73 000,00	65 000,00	65 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000 000,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	57 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	31 820 230,00	7 879 627,00	7 879 627,00
2111	Terrains nus	4 746 230,00	4 030 343,00	4 030 343,00
2138	Autres constructions	10 384 000,00	2 284,00	2 284,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	1 680 000,00	3 847 000,00	3 847 000,00
2181	Installat° générales, agencements	15 000 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	281 562 328,00	230 028 733,00	230 028 733,00
2312	Terrains	229 181,00	34 621,00	34 621,00
2313	Constructions	101 227 932,62	29 197 245,00	29 197 245,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	152 634 072,38	197 061 867,00	197 061 867,00
238	Avances commandes immo. incorp.	27 471 142,00	3 735 000,00	3 735 000,00
Total des dépenses d'équipement		347 250 632,00	265 226 914,95	265 226 914,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	76 080 000,00	86 220 000,00	86 220 000,00
16318	Autres emprunts obligataires	11 500 000,00	12 000 000,00	12 000 000,00
1641	Emprunts en euros	17 500 000,00	27 900 000,00	27 900 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	760 000,00	760 000,00	760 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	25 320 000,00	24 560 000,00	24 560 000,00
166	Refinancement de dette	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
16878	Remboursements des autres dettes	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		76 080 000,00	86 220 000,00	86 220 000,00
45810001	Autres Pôles d'échanges Multimodale et Parcs Relais (6)	93 450,00	4 800,00	4 800,00
45810002	Autres Pôles d'échanges Multimodale et Parcs Relais - Villeneuve d'Ascq (6)	133 350,00	28 200,00	28 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		226 800,00	33 000,00	33 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		423 557 432,00	351 479 914,95	351 479 914,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	5 083 229,00	5 745 000,00	5 745 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	5 083 229,00	5 745 000,00	5 745 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	949 180,00	1 010 000,00	1 010 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 211 222,00	1 220 000,00	1 220 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	2 417 533,00	2 450 000,00	2 450 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	490 913,00	1 050 000,00	1 050 000,00
139188	des tiers	14 381,00	15 000,00	15 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	41 500 000,00	185 000 000,00	185 000 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	20 000 000,00	50 000 000,00	50 000 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00
2313	Constructions	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	21 500 000,00	115 000 000,00	115 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		46 583 229,00	190 745 000,00	190 745 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		470 140 661,00	542 224 914,95	542 224 914,95

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	542 224 914,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	10 518 386,00	12 799 712,00	12 799 712,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	8 926 228,00	12 799 712,00	12 799 712,00
1312	Subv. équipt Régions	985 101,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	551 057,00	0,00	0,00
13188	des tiers	56 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	311 504 170,00	260 719 952,95	260 719 952,95
1641	Emprunts en euros	246 184 170,00	216 159 952,95	216 159 952,95
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	20 000 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	25 320 000,00	24 560 000,00	24 560 000,00
166	Refinancement de dette	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		322 022 556,00	273 519 664,95	273 519 664,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		322 022 556,00	273 519 664,95	273 519 664,95
021	Virement de la section d'exploitation	30 000 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	76 618 105,00	83 705 250,00	83 705 250,00
28031	Frais d'études	788 388,00	1 000 000,00	1 000 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	35 200,00	60 000,00	60 000,00
28033	Frais d'insertion	7 948,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	850,00	250,00	250,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	10 891,00	10 000,00	10 000,00
28131	Bâtiments	31 968 796,00	32 000 000,00	32 000 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 645 483,00	5 700 000,00	5 700 000,00
28138	Autres constructions	7 544 687,00	7 700 000,00	7 700 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 091 208,00	1 000 000,00	1 000 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	5 434 847,00	4 700 000,00	4 700 000,00
28154	Matériel industriel	565 265,00	800 000,00	800 000,00
28155	Outils industriel	921,00	4 000,00	4 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	25 032 335,00	25 050 000,00	25 050 000,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	1 010 000,00	1 010 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	231 063,00	900 000,00	900 000,00
28184	Mobilier	205,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	260 018,00	270 000,00	270 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		106 618 105,00	83 705 250,00	83 705 250,00
041	Opérations patrimoniales (8)	41 500 000,00	185 000 000,00	185 000 000,00
1641	Emprunts en euros	20 000 000,00	50 000 000,00	50 000 000,00
2031	Frais d'études	1 500 000,00	30 000 000,00	30 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000 000,00	105 000 000,00	105 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		148 118 105,00	268 705 250,00	268 705 250,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		470 140 661,00	542 224 914,95	542 224 914,95
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	542 224 914,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
17252 (28402)	26/10/2007	5 320 000,00	10 640 000,00	34 949,52	5 320 000,00	5 320 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		5 320 000,00	10 640 000,00	34 949,52	5 320 000,00	5 320 000,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					227 295 764,80									
26219M (98433)	NATIXIS BANQUES POPULAIRES	23/10/1997	1997-12-15	15/02/2027	38 111 681,10	V	EURIBOR6M	3,025	3,639		X	F	N	A-1
26220M (98435)	NATIXIS BANQUES POPULAIRES	08/12/1997	1998-02-13	17/02/1999	38 111 681,10	V	EURIBOR6M	3,025	3,156		A	C	N	A-1
98436 (98436)	UPTEVIA (ANCIENNEMENT CACEIS CORPORATE TRUST)	28/04/1997	1997-10-10	10/10/1998	151 072 402,60	V	EURIBOR12M	4,150	2,692		A	P	N	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					769 248 916,98									
1641 Emprunts en euros (total)					759 248 916,98									
0421 0301903 02 (28403)	ARKEA	05/11/2010	2010-12-29	28/02/2011	7 400 000,00	V	EURIBOR03M	1,423	1,248		T	C	O	A-1
06/17132160 (30041)	CREDIT COOPERATIF	17/11/2017	2018-03-06	05/03/2019	5 000 000,00	F	FIXE	1,000	1,016		A	C	O	A-1
100512 (30148)	SOCIETE GENERALE	18/03/2025	2025-03-31	30/06/2025	20 000 000,00	F	FIXE	3,100	3,182		T	C	N	A-1
1212011 (30005-1)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	2011-12-23	01/12/2012	23 500 000,00	F	FIXE	3,610	3,611		A	C	O	A-1
1238928 (30005(2))	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	2012-12-13	01/03/2013	28 000 000,00	F	FIXE	3,370	3,369		T	C	O	A-1
1259457 (30005(3))	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	2013-12-09	01/12/2014	33 000 000,00	F	FIXE	3,560	3,560		A	C	O	A-1
1260248 (30005(4))	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	2013-12-23	01/12/2014	3 843 299,00	F	FIXE	3,510	3,510		A	C	O	A-1
171011 - 5634262 (30149-TIR-1)	C.D.C.	24/04/2025	2025-12-09	30/04/2027	210 000 000,00	V	LIVRETA	2,800	1,919		X	F	O	A-1
2009 01 001 (27402)	AGENCE FRANCE LOCALE	22/12/2006	2006-12-28	28/03/2007	6 000 000,00	F	FIXE	3,650	0,000		A	C	O	A-1
20110132 (28404)	CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE	10/08/2011	2011-08-25	25/08/2012	6 735 438,98	F	FIXE	5,585	5,584		A	P	O	A-1
4242 (30146)	AGENCE FRANCE LOCALE	18/03/2025	2025-03-31	20/05/2025	35 000 000,00	F	FIXE	3,070	3,151		T	C	N	A-1
82582 (30014-TIR-4)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	16/12/2013	2015-10-15	15/01/2016	17 000 000,00	F	FIXE	1,682	1,693		T	C	O	A-1
82584 - BEITRANSP (30022-TIR-3)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	01/12/2015	2018-02-01	02/05/2018	10 000 000,00	F	FIXE	1,622	1,623		A	X Libre	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
82584-BEITRANSP (30022-TIR-1)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	01/12/2015	2015-12-01	01/12/2016	20 000 000,00	F	FIXE	1,724	1,724		A	C	O	A-1
82584-BEITRANSP (30022-TIR-2)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	01/12/2015	2016-01-11	11/09/2017	25 000 000,00	F	FIXE	1,622	1,622		A	C	O	A-1
82584-BEITRANSP (30022-TIR-4)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	25/03/2015	2018-02-01	02/05/2018	20 000 000,00	F	FIXE	1,648	1,649		A	X Libre	O	A-1
82584-BEITRANSP (30022-TIR-5)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	01/12/2015	2018-02-16	16/05/2019	25 000 000,00	F	FIXE	1,553	1,554		A	C	O	A-1
85310 (30042-TIR-1)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	11/06/2019	2019-03-29	29/05/2020	15 000 000,00	F	FIXE	1,337	1,351		A	X Libre	N	A-1
85310 (30042-TIR-2)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	11/06/2019	2022-12-16	16/03/2023	30 000 000,00	F	FIXE	2,892	2,964		T	C	O	A-1
85310 (30042-TIR-3)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	11/06/2019	2024-12-10	10/03/2025	30 000 000,00	F	FIXE	2,995	3,071		T	C	O	A-1
85310 (30042-TIR-4)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	11/06/2019	2025-07-03	15/04/2026	25 000 000,00	F	FIXE	3,340	3,382		T	C	O	A-1
BEITRANSP (30014-TIR-1)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	16/12/2013	2013-12-16	16/12/2014	23 000 000,00	F	FIXE	3,039	3,039		A	C	O	A-1
BEITRANSP (30014-TIR-2)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	16/12/2013	2014-12-15	15/12/2015	30 000 000,00	F	FIXE	2,070	2,070		A	C	O	A-1
BEITRANSP (30014-TIR-3)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	16/12/2013	2015-12-15	15/12/2016	30 000 000,00	F	FIXE	0,942	0,942		A	C	O	A-1
CREDIT AGRICOLE- financement 2	CREDIT AGRICOLE DU NORD	22/01/2018	2018-04-30	30/04/2019	10 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,160	1,778		A	X Libre	O	A-1
MON552084EUR /ex MON550866EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/03/2025	2025-03-31	01/06/2025	15 000 000,00	F	FIXE	3,100	3,136		T	C	N	A-1
avances remboursables de l'Eta	République France	31/12/2020	2020-12-31	01/09/2024	55 770 179,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	X Libre	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					10 000 000,00									
OCLT EVOLUTION 17252 (28402)	SOCIETE GENERALE	26/10/2007	2007-12-17	31/01/2026	10 000 000,00	V	EONIA	0,237	0,423		X	F	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					996 544 681,78									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		18 552 436,48		23 809 220,08					11 678 468,81	1 178 296,99	0,00	149 864,97
26219M (98433)	N	0,00	A-1	2 628 391,80	1,12	V	EURIBOR6M	2,612	1 314 195,90	52 283,20	0,00	13 158,28
26220M (98435)	N	0,00	A-1	2 628 391,80	1,13	V	EURIBOR6M	2,612	1 314 195,90	52 362,49	0,00	14 158,53
98436 (98436)	O	18 552 436,48	A-1	18 552 436,48	1,78	V	FIXE	5,480	9 050 077,01	1 073 651,30	0,00	122 548,16
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		510 674 222,53					23 412 726,91	10 573 797,82	0,00	1 835 940,84
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		505 354 222,53					23 412 726,91	10 572 002,76	0,00	1 835 940,84
0421 0301903 02 (28403)	N	0,00	A-1	2 960 000,00	9,91	V	EURIBOR03M	2,461	296 000,00	69 790,01	0,00	5 645,31
06/17132160 (30041)	N	0,00	A-1	2 857 142,84	7,18	F	FIXE	1,000	357 142,86	28 571,43	0,00	20 684,93
100512 (30148)	N	0,00	A-1	20 000 000,00	9,25	F	FIXE	3,100	1 666 666,68	615 503,08	0,00	3 157,41
1212011 (30005-1)	N	0,00	A-1	12 533 333,38	15,92	F	FIXE	3,610	783 333,33	452 453,34	0,00	36 025,82
1238928 (30005(2))	N	0,00	A-1	15 866 666,84	16,92	F	FIXE	3,370	933 333,32	516 430,35	0,00	42 798,57
1259457 (30005(3))	N	0,00	A-1	19 800 000,00	17,92	F	FIXE	3,560	1 100 000,00	704 880,00	0,00	56 540,60
1260248 (30005(4))	N	0,00	A-1	2 305 979,36	17,92	F	FIXE	3,510	128 109,97	80 939,88	0,00	6 492,44
171011 - 5634262 (30149-TIR-1)	N	0,00	A-1	100 000 000,00	1,33	V	LIVRETA	2,800	0,00	1 516 438,36	0,00	478 904,11
2009 01 001 (27402)	N	0,00	A-1	300 000,00	0,99	F	FIXE	3,650	300 000,00	11 071,67	0,00	0,00
20110132 (28404)	N	0,00	A-1	639 122,85	0,65	F	FIXE	5,585	639 122,85	35 695,01	0,00	0,00
4242 (30146)	N	0,00	A-1	35 000 000,00	9,14	F	FIXE	3,070	2 000 000,00	1 081 578,05	0,00	118 195,00
82582 (30014-TIR-4)	N	0,00	A-1	10 625 000,12	14,79	F	FIXE	1,682	708 333,32	174 244,70	0,00	35 353,99
82584 - BEITRANSP (30022-TIR-3)	N	0,00	A-1	7 391 304,34	17,34	F	FIXE	1,622	434 782,61	119 886,96	0,00	75 429,28
82584-BEITRANSP (30022-TIR-1)	N	0,00	A-1	12 500 000,03	14,92	F	FIXE	1,724	833 333,33	215 500,00	0,00	17 082,56
82584-BEITRANSP (30022-TIR-2)	N	0,00	A-1	16 304 347,84	14,69	F	FIXE	1,622	1 086 956,52	264 456,52	0,00	75 738,42
82584-BEITRANSP (30022-TIR-4)	N	0,00	A-1	14 782 608,68	17,34	F	FIXE	1,648	869 565,22	243 617,39	0,00	153 276,76
82584-BEITRANSP (30022-TIR-5)	N	0,00	A-1	18 478 260,82	16,38	F	FIXE	1,553	1 086 956,53	286 967,39	0,00	170 191,78
85310 (30042-TIR-1)	N	0,00	A-1	11 739 130,45	17,41	F	FIXE	1,337	652 173,91	159 146,78	0,00	89 359,58

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
85310 (30042-TIR-2)	N	0,00	A-1	26 326 530,60	21,46	F	FIXE	2,892	1 224 489,80	758 473,72	0,00	32 712,61
85310 (30042-TIR-3)	N	0,00	A-1	28 800 000,00	23,94	F	FIXE	2,995	1 200 000,00	860 875,31	0,00	51 217,27
85310 (30042-TIR-4)	N	0,00	A-1	25 000 000,00	24,29	F	FIXE	3,340	773 195,88	828 543,82	0,00	171 509,97
BEITRANSP (30014-TIR-1)	N	0,00	A-1	11 960 000,00	12,96	F	FIXE	3,039	920 000,00	363 464,40	0,00	14 707,09
BEITRANSP (30014-TIR-2)	N	0,00	A-1	16 800 000,00	13,96	F	FIXE	2,070	1 200 000,00	347 760,00	0,00	15 040,11
BEITRANSP (30014-TIR-3)	N	0,00	A-1	18 000 000,00	14,96	F	FIXE	0,942	1 200 000,00	169 560,00	0,00	7 370,83
CREDIT AGRICOLE- financement 2	N	0,00	A-1	5 384 615,38	6,33	V	EURIBOR12M	3,862	769 230,77	210 842,09	0,00	121 801,54
MON552084EUR /ex MON550866EUR	N	0,00	A-1	15 000 000,00	9,17	F	FIXE	3,100	1 250 000,01	455 312,50	0,00	36 704,86
avances remboursables de l'Eta	N	0,00	A-1	54 000 179,00	4,67	F	FIXE	0,000	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		5 320 000,00					0,00	1 795,06	0,00	0,00
OCLT EVOLUTION 17252 (28402)	N	0,00	A-1	5 320 000,00	0,08	V	EONIA	0,228	0,00	1 795,06	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		18 552 436,48		534 483 442,61					35 091 195,72	11 752 094,81	0,00	1 985 805,81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		18 552 436,48					18 552 436,48				0,00	0,00	0,00
DEUTSCH5357550L (266)	98436 (98436)	18 552 436,48	10/10/2027	DEUTSCHE BANK AG FRANKFURT	SWAP	Taux	18 552 436,48	10/10/2012	11/10/2027	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		18 552 436,48					18 552 436,48				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						45 723 042,24	0,00		
DEUTSCH5357550L (266)	98436 (98436)	FIXE	5,480	EURIBOR12M	2,160	45 723 042,24	0,00	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						45 723 042,24	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 €	1	12/05/2026
L	Frais d'études	5	12/05/2026
L	Frais de recherche et de développement	5	12/05/2026
L	Frais d'insertion	5	12/05/2026
L	Logiciels, progiciels, licences et procédés	2	12/05/2026
L	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	12/05/2026
L	Autres immobilisations incorporelles	5	12/05/2026
L	Terrains nus	15	12/05/2026
L	Terrains bâtis	15	12/05/2026
L	Bâtiments d'exploitation (équipements pour Bus)	15	12/05/2026
L	Bâtiments d'exploitation (voies traonçons garages , dépôt tramway et métro))	60	12/05/2026
L	Bâtiments d'exploitation (arrêtet stations tramway et métro)	100	12/05/2026
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions transports non guidés)	5	12/05/2026
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions transports guidés)	15	12/05/2026
L	Autres constructions (aménagement)	10	12/05/2026
L	Autres constructions (gros ?uvre)	20	12/05/2026
L	Installations complexes spécialisées	15	12/05/2026
L	Installations à caractère spécifique pour l'exploitation d'un service de transport	15	12/05/2026
L	Matériel industriel	10	12/05/2026
L	Outillage industriel	5	12/05/2026
L	Matériel de transport d'exploitation (aménagement du matériel roulant)	5	12/05/2026
L	Matériel de transport d'exploitation - bus	15	12/05/2026
L	Matériel de transport d'exploitation - tramway et métro	40	12/05/2026
L	Install. Gales div. dans les const. dont la collec. n'est ni propr., ni bénéf. d'une mise à dispos	5	12/05/2026
L	Matériel de transport	5	12/05/2026
L	Matériel informatique	5	12/05/2026
L	Ameublement	10	12/05/2026
L	Matériel de réseaux et téléphonique	5	12/05/2026
L	Appareils de mesures et d'analyses	5	12/05/2026
L	Matériel agricole, garage, sportif	10	12/05/2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		20 315 766,75	20 315 766,75	0,00	20 315 766,75
Inflation transports	0,00	16/12/2022	19 815 766,75	19 815 766,75	0,00	19 815 766,75
Contentieux SPHEREA test et services	0,00	15/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00
Contentieux Commande Publique 3	0,00	20/12/2024	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		20 315 766,75	20 315 766,75	0,00	20 315 766,75

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	47 405 000,00	47 405 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	83 705 250,00	83 705 250,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	36 300 250,00	36 300 250,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		47 405 000,00	47 405 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		41 660 000,00	41 660 000,00
1631	Emprunts obligataires	12 000 000,00	12 000 000,00
1641	Emprunts en euros	27 900 000,00	27 900 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	760 000,00	760 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 000 000,00	1 000 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 745 000,00	5 745 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 745 000,00	5 745 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		83 705 250,00	III 83 705 250,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		83 705 250,00	83 705 250,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 000 000,00	1 000 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	60 000,00	60 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 500 000,00	3 500 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	250,00	250,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	10 000,00	10 000,00
28131	Bâtiments	32 000 000,00	32 000 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	5 700 000,00	5 700 000,00
28138	Autres constructions	7 700 000,00	7 700 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 000 000,00	1 000 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 700 000,00	4 700 000,00
28154	Matériel industriel	800 000,00	800 000,00
28155	Outils industriel	4 000,00	4 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	25 050 000,00	25 050 000,00
28181	Installations générales, agencements	1 010 000,00	1 010 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	900 000,00	900 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	270 000,00	270 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	126 421 745,83
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	126 421 745,83
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	252 843 491,66
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
102E33 Achat bus électriques et adaptation dépôt bus Sequedin	78 320 385,00	0,00	78 320 385,00	0,00	6 708 500,00	71 611 885,00
104E02 Aménagements de voirie liés aux transports	9 992 429,94	0,00	9 992 429,94	5 920 503,63	1 529 000,00	2 542 926,31
102E24 Bus à hydrogène - Aménagement du site	1 950 000,00	-1 950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102E23 Bus à énergie propre	28 560 000,00	-28 272 154,13	287 845,87	250 039,89	0,00	37 805,98
120E01 Contrôle d'Accès Stations Métro	18 670 939,20	0,00	18 670 939,20	18 670 939,20	0,00	0,00
106E01 Doublement des rames et quais	192 488 162,66	0,00	192 488 162,66	151 023 497,38	30 816 455,00	10 648 210,28
102E13 Grosses réparations - mandat 2020 à 2026	143 897 984,09	0,00	143 897 984,09	86 706 255,32	12 104 500,00	45 087 228,77
104E20 Liane 5	16 134 648,73	-246 657,33	15 887 991,40	14 722 520,82	811 000,00	354 470,58
102E42 Matériel roulant Métro Ligne 2	478 263 113,00	0,00	478 263 113,00	32 087 304,00	81 037 871,00	365 137 938,00
127E01 Open payment	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102E16 Opérations d'amélioration. - mandat 2020 à 2026	13 295 395,84	0,00	13 295 395,84	9 201 394,59	350 000,00	3 744 001,25
105E27 PEM et Parcs Relais	33 623 665,71	-5 202 814,36	28 420 851,35	27 297 843,20	243 307,00	879 701,15
102E19 Phase préalable Metro ligne 1 et 2	200 736 225,55	-196 065 935,26	4 670 290,29	4 327 514,39	251 878,00	90 897,90
102E20 Renouvellement des bus	110 677 257,77	-21 800 906,97	88 876 350,80	66 544 494,55	3 922 000,00	18 409 856,25
102E18 Renouvellement tramway	163 429 818,30	0,00	163 429 818,30	71 774 593,70	57 842 395,00	33 812 829,60
102E36 Renvouvellement matériel roulant metro Ligne 1	220 673 121,61	0,00	220 673 121,61	104 320 998,09	28 909 973,00	87 442 150,52
102E45 Rénovation VAL 208	110 200 000,00	0,00	110 200 000,00	0,00	10 050 000,00	100 150 000,00
128E01 SDIT - Missions transverses - Etudes	17 329 910,72	0,00	17 329 910,72	9 482 014,63	2 333 529,00	5 514 367,09

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
126E01 SDIT - Phase préalable aux travaux - BHNS	17 602 740,45	0,00	17 602 740,45	3 391 010,23	4 805 097,40	9 406 632,82
125E01 SDIT - Phase préalable aux travaux Tramway	74 848 564,39	0,00	74 848 564,39	19 488 576,04	20 286 582,55	35 073 405,80

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		26,00	0,00	26,00	20,00	4,00	24,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Administrateur général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Attaché	A	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Attaché hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
administrateur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		45,00	0,00	45,00	32,00	6,00	38,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maitrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maitrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	13,00	0,00	13,00	6,00	4,00	10,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en chef hors classe	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Ingénieur général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	16,00	0,00	16,00	13,00	1,00	14,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		71,00	0,00	71,00	52,00	10,00	62,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	de 396 à 678	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	de 395 à 678	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	de 524 à 826	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	de 524 à 826	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	de 373 à 508	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	de 373 à 508	0,00	332-23-1°	CDD
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	de 376 à 539	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
Attaché	A	0	420 506,00
Redacteur	B	0	175 624,00
Adjoint Administratif	C	0	461 214,00
TOTAL GENERAL	A B C	0	1 057 344,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2) 01/04/2025 - Concession de service public pour l'exploitation des transports urbains de personnes de la MEL	KEOLIS	KEOLIS	Société Anonyme	284 284 771,00
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 188

Nombre de membres présents : 170

Nombre de suffrages exprimés : 186

VOTES :

Pour : 142

Contre : 20

Abstentions : 24

Date de convocation : 06/05/2026

Présenté par le vice président délégué pour le président,

A Lille le 12/05/2026

le vice président délégué pour le président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session de la Métropole Européenne de Lille

A Lille, le 12/05/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par le vice président délégué pour le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le